

650 millions d'euros annoncés pour les Établissements : un premier pas sous réserve pour l'AD-PA

La ministre Fadila KHATTABI a annoncé ce mardi une augmentation de +5 % des budgets des établissements publics et associatifs pour 2024 et +3 % pour les établissements commerciaux.

L'AD-PA tient à saluer cette prise de position très rapide de la Ministre et y voit l'attention qu'elle montre pour ce secteur dont près de 80% des structures finissent un exercice 2023 en déficit comme le rappelait l'AD-PA au côté de la quasi-totalité des organisations représentatives ce lundi lors d'un point presse.

Pour autant, l'AD-PA sera extrêmement attentive à l'attribution effective de ces hausses par les Agences Régionales de Santé (ARS) et considère que ces hausses ne suffiront pas à répondre à l'urgence et aux enjeux de moyen terme. En effet, il s'agit bien de la nécessité d'un engagement de l'ensemble des pouvoirs publics qui est attendu, et donc des départements aussi eux-mêmes financeurs des structures pour personnes âgées.

De plus, ces mesures n'apportent pour l'heure aucune réponse aux services à domicile tout aussi déficitaires et en risque de cessation d'activité, avec pour conséquence, pour eux comme pour les établissements, l'impossibilité d'accompagner nos concitoyens âgés qui en ont besoin.

Ce premier pas de la Ministre Fadila KHATTABI nécessite donc d'être prolongé par un même engagement de la part des départements, élargi aux services à domicile et suivi d'un projet de Loi Grand âge Autonomie tel que promis par le Président MACRON pour fin 2018.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA